

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

BALARUC

le mag

décembre 2025 n°91

CÉRÉMONIE
DES VŒUX À
LA POPULATION,
LE 9 JANVIER

page 4

Plan Local d'Urbanisme Pour l'avenir de Balaruc

06

RECENSEMENT
DE LA POPULATION

12

TRAVAUX DE
LA MAISON
DU PEUPLE

18

UN NOUVEL ESPACE
ASSOCIATIF

ville.balaruc-les-bains.com

BALARUC
LES BAINS
source d'énergies

Intermarché

Balaruc SUPER

OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9h À 20h
LE DIMANCHE DE 9h À 13h



ROUTE DE SÈTE - BALARUC LES BAINS - TÉL 04 67 80 77 40



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE BALARUC-LE-VIEUX

MÉDECINE · CHIRURGIE · RADIOPHYSIQUE NUMÉRIQUE · ÉCHOGRAPHIE · CANCÉROLOGIE
LABORATOIRE D'ANALYSES · HOSPITALISATION · NUTRITION ANIMALE HAUT DE GAMME

SPÉIALISTE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE



Une équipe de 4 docteurs vétérinaires aux compétences complémentaires et 4 assistants vous reçoit du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et prodigue des soins de qualité, dans une ambiance propre, non stressante et particulièrement professionnelle.

URGENCES
& PRISE DE RENDEZ-VOUS AU

04 67 18 82 82

Avenue de Sète - 34540 Balaruc-le-Vieux

Sur le rond-point d'entrée de la zone commerciale de Carrefour (face à Grand Frais)



Quelle ville demain ?

Quelle ville voulons-nous pour demain ? À cette question, nous pouvons désormais apporter des réponses concrètes.

Après plusieurs mois de travail, le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté lors du Conseil municipal du 10 décembre dernier. Ce document majeur trace les grandes orientations de l'aménagement raisonné de notre commune pour les quinze années à venir. Il traduit, de manière réglementaire, nos choix pour Balaruc-les-Bains et pour ses habitants.

En définissant les usages possibles du sol, le PLU organise notre cadre de vie et dessine le visage de la ville de demain : ses espaces verts, ses secteurs à urbaniser,

ses équipements publics, ses voiries. Il s'inscrit pleinement dans la continuité de l'action municipale, avec une ambition claire : améliorer durablement la qualité de vie au quotidien.

La préservation de notre patrimoine environnemental, de la nature, des arbres, a été placée au cœur de nos priorités. Une attention particulière a été portée aux trames vertes et bleues qui structurent le territoire balarucois.

Le PLU valorise également notre « petit » patrimoine, témoin de notre histoire commune, afin de le protéger et, lorsque cela est nécessaire, de le restaurer.

Ce document vise une urbanisation maîtrisée de notre commune. Il traduit une volonté d'équilibre : préserver notre cadre de vie tout en permettant à nos enfants, à nos aînés de pouvoir vivre à Balaruc-les-Bains dignement. Il encadre ainsi les obligations en matière d'habitat, dans l'objectif de faciliter l'accès au logement pour nous tous.

Le futur Plan Local d'Urbanisme de Balaruc-les-Bains,

nous l'avons construit avec vous. De nombreux Balarucois ont participé aux différents temps de concertation, et je tiens à les en remercier chaleureusement. Leurs contributions ont permis d'adapter ce projet à vos attentes. Dans les prochains mois, avant sa validation définitive, la concertation se poursuivra dans le cadre de l'enquête publique, vous donnant une nouvelle fois la possibilité de vous exprimer et d'amender ce document.

En cette fin d'année 2025, je souhaite que les fêtes soient pour chacun d'entre vous des moments de bonheur, de partage et de sérénité, en famille ou entre amis. J'aurai le plaisir de vous retrouver le 9 janvier prochain, à 18h30, au complexe sportif de Pech Meja, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

En attendant, je vous souhaite un très joyeux Noël et de belles fêtes.

Bien à vous,

Le maire
de Balaruc-les-Bains.

4 le portfolio 6 l'actu en bref

- Recensement de la population
- Inscriptions listes électorales
- Permanences UFC Que Choisir
- Cérémonie vœux 2026
- Économies d'énergie

9 dossier

10 Plan Local d'Urbanisme

- Pour l'avenir de Balaruc
- DesBalarucois largement concertés
- Les étapes à venir

12 Zoom

- Travaux Maison du Peuple
- îlots de fraicheur

13 Le point sur les aménagements

- Sécurisation des écoles
- Plan action voiries
- Autoconsommation collective

14 zoom politique

17 vie des quartiers

- Éclairage public
- Embellissement rue de la pompe vieille
- Giratoire route de la Rêche

18 côté loisirs

- 18 Activités
 - Un nouvel espace pour les associations
 - Loisirs jeunesse
 - Pratik'Art
- 20 Agenda

22 bloc-note

le portfolio

1

Des petits monstres ont défilé dans les rues de Balaruc

À l'occasion d'Halloween, sorcières, fantomes et autres créatures monstrueuses étaient de retour à Balaruc-les-Bains. Une terrifiante foule est partie à l'assaut du centre culturel "Le Piano-Tiroir" où friandises et spectacle culturel les y attendaient.

Les enfants du centre de loisirs "Le Petit Bois" et de la crèche "Les Moussaillons" ont, eux aussi, célébré cette fête. Spectres, squelettes géants, dessins et décorations ont été créés par les enfants pour habiller les espaces des équipements municipaux.



3 Important public pour commémorer la fin de la 1^{ère} guerre mondiale

Les habitants ont été nombreux à participer aux recueils, dépôts de gerbes et discours lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre aux côtés des élus municipaux. Pour la première fois, le cortège s'est élancé du parc de l'Hôtel de Ville pour rejoindre la place du Monument aux Morts..

4 La musique les rassemblés

Un atelier intergénérationnel a réuni les participants de l'atelier Séniors du CCAS et les élèves de l'école Robinson, avec comme thème central la musique. Après une découverte des instruments, enfants et aînés ont improvisé ensemble une rythmique joyeuse. Les sourires ont rapidement rempli la salle, transformant cette après-midi en une véritable partition intergénérationnelle.

5 Vacances en mouvement pour les jeunes Balaruкоis

Comment allier sport, découverte et convivialité pendant les vacances ? À Balaruc-les-Bains, une journée d'activités sportives pour les jeunes a été organisée ! Les jeunes Balaruкоis – issus du Sport Anim', de l'ALSH et du service jeunesse – ainsi qu'un groupe venu de Béziers, se sont retrouvés pour des ateliers sportifs. Une journée réussie, où sport et découverte ont rythmé les vacances.

6 *À l'heure d'Octobre Rose*

De nombreux événements et animations ont été organisés durant tout le mois d'octobre, en soutien à la 32^{ème} campagne Octobre Rose. Les commerces ont notamment collaboré à l'animation "Les Hippocampes d'Octobre Rose"; opération qui a permis à Mme Annie Airaudo, curiste venue du Tarn de remporter une œuvre originale de l'artiste peintre balarucoise LÜLU.



7 *Des parapluies dans toute la ville*

Les différents espaces publics ont été décorés de parapluies roses, afin de soutenir la cause nationale de sensibilisation au cancer du sein. La Société Publique Locale des Thermes s'est, une nouvelle fois, largement associée à cette sensibilisation. Un chèque de près de 20.000 € a été remis à l'Institut du Cancer de Montpellier.



8 *Des lampions pour lancer Il était une fois Noël*

Sous l'impulsion du Comité de Quartier de la Rêche et des Usines, les écoliers du quartier des Usines ont ouvert la manifestation "Il était une fois Noël". Une chorale a rassemblé enfants et parents dans la cour de l'école Lou Planas. Tous sont ensuite partis en procession pour un défilé de lampions dans les rues du quartier.

Une manifestation qui a également lancé les festivités de Noël dans les écoles.



2

La magie de Noël

Du 21 au 23 novembre, le parc Charles-de-Gaulle s'est mis aux couleurs des fêtes et s'est transformé pour l'occasion, en village de Noël. Rien ne manquait. Rênes, sapins illuminés, chalets enneigés et même le père Noël qui a collecté les lettres des petits Balarucois et leur a distribué, en contre partie, des sucreries.

Cette manifestation, organisée par le Comité des Fêtes et les associations culturelles de la ville, proposait également tout au long du week-end, de nombreuses animations pour les petits et les grands !

l'actu en bref

RECENSEMENT 2026 QUESTIONS PRATIQUES



• QUI EFFECTUE LE RECENSEMENT ?

Le territoire de Balaruc-les-Bains a été divisé par l'**Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)** en 18 secteurs. 18 agents recenseurs ont été recrutés par la commune. Ils possèdent une carte tricolore signée par le maire, avec leur photo et leur nom. N'hésitez pas à la leur demander pour vérifier leur identité. Vous pouvez aussi vous assurer de sa qualité en téléphonant à la mairie.

• COMMENT SUIS-JE PRÉVENU DE SON PASSAGE ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres. Il se présente ensuite dans chaque logement pour remettre la notice internet afin de répondre au questionnaire en ligne, ou des questionnaires papier si vous ne pouvez pas répondre par internet.

• COMMENT RÉPONDRE AU RECENSEMENT ?

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet fournie par l'agent recenseur, et laissez-vous guider ! Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier. Vous conviendrez avec lui d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement de la population, c'est utile pour tous

Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un geste simple, utile et sécurisé

En début d'année 2026, l'**INSEE** réalise, à Balaruc-les-Bains, le **recensement de la population** pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

Du 15 janvier au 14 février 2026, les Balarucois sont invités à participer au recensement. Cet acte civique, obligatoire, concerne tout le monde : il permet de mieux comprendre les besoins du territoire et d'y répondre de manière adaptée. En prenant quelques minutes pour remplir le questionnaire, vous contribuez directement à l'amélioration du cadre de vie de tous.

Pourquoi participer ?

Le recensement de la population sert avant tout à établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations essentielles sur les habitants : âge, profession, conditions de logement, moyens de transport utilisés... Ces données, recueillies à l'échelle nationale, sont indispensables pour concevoir les politiques publiques et anticiper les besoins de demain.

À l'échelle locale, elles permettent par exemple de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, crèches, hôpitaux, maisons de retraite...), d'organiser les services publics ou encore d'adapter les actions municipales aux

besoins des différents publics, des tout-petits aux personnes âgées.

Le recensement influe également sur la participation de l'État au budget communal, sur le nombre d'élus municipaux ou encore sur l'implantation de certaines activités comme les pharmacies. Les entreprises et les associations s'appuient aussi sur ces chiffres pour mieux connaître les besoins du territoire.

Des données protégées

Le recensement est réalisé exclusivement par l'**Insee**, selon des procédures strictes approuvées par la **Cnil**.

Vos réponses sont confidentielles, anonymisées et ne sont transmises ni à la mairie, ni à aucune autre administration ou entreprise. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle.

Répondre au recensement est obligatoire... mais c'est surtout un geste civique, simple et utile à tous. En y participant, vous contribuez à bâtir les services, les équipements et les projets qui amélioreront la vie quotidienne de chacun.



Listes électorales PENSEZ À VOUS INSCRIRE

Au mois de mars prochain, auront lieu les élections pour renouveler le conseil municipal de la Ville de Balaruc-les-Bains.

Vous avez changé d'adresse ou d'état civil ? Vous êtes nouvel arrivant à Balaruc-les-Bains ? Vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale ? Pensez à faire les démarches en vue de votre inscription sur les listes électorales de la commune. Cette démarche est à effectuer auprès du service Accueil / Population (Hôtel de Ville) ou à l'accueil de l'Espace Louise Michel, muni de :

- votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
- un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de 3 mois (facture d'eau, gaz, d'électricité, de téléphone fixe, quittance d'assurance habitation, avis d'impôt sur le revenu ou certificat de non-imposition, bulletin de salaire, justificatif versement RSA.....), avant le 6 février 2026.

Litiges DES PERMANENCES POUR VOUS AIDER

Pour vous aider dans le règlement de vos litiges, des permanences gratuites sont proposées à la population.

Un conciliateur de justice vous conseille régulièrement pour permettre le règlement à l'amiable des différends de voisinage, entre propriétaire et locataire, en matière prud'homale.

Pour accompagner les consommateurs balarucois, l'association locale "UFC - Que Choisir" assure une permanence au service des consommateurs pour les informer, les conseiller et les défendre. Cette prestation est assurée par des conseillers bénévoles qui auront pour mission l'écoute des problèmes liés à la consommation ou l'information sur leurs droits.

Permanences :

- **Conciliateur de justice : <https://www.conciliateursdefrance.fr/?perm=10988>**
- **UFC Que Choisir : 04 30 41 53 30 / contact@sete.ufcquechoisir.fr**



NOUVELLE ANNÉE

Participez à la cérémonie des vœux de la Ville

Le début d'année est, dans notre ville, un moment privilégié de rencontre entre élus et habitants, un rendez-vous que chacun attend avec impatience. Nous vous donnons donc rendez-vous le vendredi 9 janvier pour cette réception conviviale. À cette occasion, le Maire adressera, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, ses vœux sincères de réussite et de prospérité à tous les Balarucois, et plus largement à notre cité. Les élus seront accompagnés des jeunes du Conseil Municipal des Enfants, qui viendront eux aussi partager leurs vœux et leur enthousiasme pour l'année à venir.

Bien plus qu'une simple cérémonie protocolaire, cette rencontre conviviale permet un échange direct élus / habitants.

Vendredi 9 janvier 2026. 18h30 . Complexe Sportif de Pech Meja.



HABITAT Des économies d'énergie avec Voltalis

Sète agglopôle méditerranée accompagne les habitants du territoire dans la maîtrise et la réduction de leurs consommations énergétiques. Elle a conclu un partenariat avec la société Voltalis, pour proposer aux habitants chauffés au tout électrique de s'équiper de son thermostat connecté :

- pour réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie.
- pour réduire jusqu'à 70% les émissions de CO2 liées à la consommation des chauffages électriques du logement
- pour garantir l'approvisionnement en électricité (et limiter les délestages) plutôt que de faire appel à des centrales thermiques polluantes

Ce dispositif se matérialise par un boîtier connecté à chaque radiateur électrique, installé gratuitement dans votre logement. Allié à une application mobile dédiée, il vous permet de suivre, maîtriser et piloter les consommations électriques de vos radiateurs qui représentent 66% de votre consommation annuelle.

Votre logement n'est pas encore équipé du thermostat connecté Voltalis ?

C'est le moment d'en profiter ! Vous pouvez demander son installation, c'est totalement gratuit et sans engagement.

Si vous êtes déjà équipé :

Pensez à vous connecter à votre espace MyVoltalis afin de profiter de tous les avantages de cette solution. Pour bénéficier du thermostat connecté gratuit ou être accompagné dans la prise en main de l'outil, contactez Voltalis :

📞 : 09 72 10 17 18 (du lundi au samedi de 8h à 18h, appel non surtaxé).

✉️ : contact@voltalis.com



Thermatic

GÉNIE CLIMATIQUE

Spécialiste en travaux de CVC et plomberie depuis 1956 pour les ouvrages publics et privés, neufs ou réhabilités.

<https://thermatic-rodez.com>



Fermes Marines du Soleil

1 rue des Trimarans
34540 BALARUC LES BAINS
04 67 48 56 77
www.fermesmarinesdusoleil.com



Partenaire des Thermes.



PRO ELEC CONCEPT

Électricité - Climatisation - IRVE - Domotique - Vidéosurveillance

JÉRÔME ROUCAYROL

06 28 80 46 01

CHRISTOPHE DEZORD

06 08 88 56 46

contact@proelecconcept.com

www.proelecconcept.com

Hérault

Association
Planète Corps Yoga

Cours collectifs dispensés par une professeure diplômée FFYEY.

Ateliers à thème
Natha Yoga, Yoga Nidra, Pranayama, Yoga thérapeutique

Salle de sport La Cadole
Lundi : 12h15 / Mercredi : 10h45 et 12h15
Jeudi : 18h30

Salle Bellevue (19, rue du mistral)
Lundi : 17h15 et 18h30
Vendredi : 18h30

ARIOL Jacqueline
06 10 73 60 80
jacqueline.ariol@gmail.com

VOTRE
PUB ICI!

dixicom

04 67 02 68 68
dixicom.com

le grand large
RESTAURANT

Cuisine Méditerranéenne
Ouvert 7/7j, déjeuner et dîner

Avenue Pasteur prolongée
34540 Balaruc-les-Bains
04 67 78 03 21
legrandlargebalaruc.com

DOSSIER

à la une

PLU

Pour l'avenir

Le 10 décembre dernier, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation et a décidé l'arrêt du projet du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Balaruc-les-Bains. Même si ce dernier est encore modifiable jusqu'à son approbation, les nouvelles bases réglementaires de l'aménagement et de l'utilisation des sols sur le territoire communal sont désormais établies. Leur principe : préserver et valoriser notre territoire, renforcer le rôle de Balaruc sur le territoire, et améliorer le quotidien de tous les Balarucois.

EN CHIFFRES



3

axes clés du Projet d'Aménagement et de Développement Durables structurent le développement de Balaruc pour les années à venir.



3

ans de travail, c'est le temps qu'a nécessité cette procédure de révision du PLU de Balaruc-les-Bains.



2

réunions publiques ont déjà eu lieu dans le cadre de la concertation avec la population balarucoise, sur ce projet.

“La nouvelle mouture du PLU esquisse les contours d'une commune plus verte et bleue, plus agréable et plus qualitative, en phase avec les enjeux et les préoccupations de notre siècle”

L'ÉLU À L'URBANISME ET À L'AMÉNAGEMENT



URBANISME

Pour l'avenir de Balaruc

en direct

SERVITUDE DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

Face à la pression foncière qui caractérise le marché de l'immobilier à Balaruc-les-Bains, les élus ont souhaité inclure dans le Plan Local d'Urbanisme une servitude de résidence principale sur certains secteurs à urbaniser de la commune, nouvel outil offert par la Loi dite « Airbnb » en 2024.

Celle-ci permet aux collectivités de restreindre l'usage privatif d'un bien immobilier à la seule résidence principale, c'est-à-dire occupées au moins huit mois par an, excluant ainsi les utilisations secondaires ou saisonnières.

Cette servitude s'applique uniquement aux constructions neuves et ne concerne pas le parc de logements existants.

Elle concernera notamment le futur quartier des Nieux et ses habitations. Cette mesure vise à faciliter l'accès au logement pour les Balarucois et notamment de jeunes familles en leur offrant l'accès à un parc locatif privé plus important.

Pour rappel, près de 200 demandes de logements sociaux de Balarucois sont en attente auprès du CCAS.

► Depuis septembre 2022, la Ville s'est engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le 10 décembre dernier, les élus ont arrêté le projet de ce document fondamental, qui encadre l'aménagement et les règles de construction sur l'ensemble du territoire communal.

“Balaruc-les-Bains évolue et va poursuivre son développement. Il était donc nécessaire de faire modifier notre PLU, adopté en 2017, afin qu'il réponde aux enjeux actuels et aux besoins futurs de la population comme du territoire. Il devenait impératif de définir de nouvelles lignes directrices pour maîtriser l'affectation des sols, préserver la qualité de vie des habitants et maintenir l'attractivité de la commune », rappelle l'élu en charge de l'urbanisme et de l'aménagement.

Cette révision, engagée il y a plus de trois ans, intègre également les nombreuses évolutions réglementaires nationales et environnementales. Elle marque aujourd'hui une volonté claire : assurer une urbanisation maîtrisée, équilibrée et respectueuse de l'identité balarucoise en faisant coexister nature et aménagement.

Mieux protéger pour un développement harmonieux

Le futur PLU, véritable traduction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de Balaruc, entend répondre à l'évolution de notre commune, tout en préservant son identité.

Le premier objectif du futur PLU consiste à faire de la protection des paysages et du cadre de vie un socle essentiel du développement futur. Il s'agit de maintenir

une qualité environnementale élevée, d'anticiper les risques liés aux évolutions climatiques et de préserver les espaces naturels ainsi que le patrimoine bâti qui façonnent l'identité de notre ville. Cette démarche contribue pleinement à une urbanisation maîtrisée. Ce PLU reflète également les nombreux projets d'avenir de Balaruc comme par exemple la restructuration de notre entrée de ville, qui pourrait offrir demain un autre usage, plus accueillant et créateur de liens entre les quartiers.

L'autre axe essentiel de ce projet porte sur le cadre de vie des Balarucois. Le futur PLU ambitionne de développer une offre de logements diversifiée, adaptée aux besoins de toutes les générations : familles, jeunes actifs, mais aussi seniors souhaitant rester vivre sur le territoire.

Ce volet inclut également le maintien et le renforcement des services et commerces de proximité tant en centre-ville qu'au cœur du quartier des Usines, ainsi que la protection du patrimoine bâti et des paysages emblématiques, témoins de l'histoire et de la singularité de la commune. C'est l'histoire de Balaruc que les élus ont souhaité préserver à travers ce projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, afin de la transmettre aux prochaines générations.

Concertation

DES BALARUCOIS LARGEMENT ASSOCIÉS

► Tout au long de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme, les Balarucois ont été consultés. Leurs avis, largement entendus, reflètent le document qui a été approuvé par le conseil municipal.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Balaruc-les-Bains ne s'est pas faite en vase clos. Dès son lancement en septembre 2022, le choix a été fait d'une démarche ouverte et participative, plaçant les habitants au cœur de la réflexion sur l'avenir du territoire.

Pendant plus de trois ans, un large dispositif de concertation a été mis en place afin d'associer les Balarucois à chaque étape de l'élaboration du projet. « Conformément à la Charte de la Participation Citoyenne de la Ville, les élus ont souhaité aller au-delà des obligations réglementaires pour permettre à chacun de s'informer, de s'exprimer et de contribuer à ce projet structurant pour l'avenir de notre commune », souligne l'élu délégué à la participation citoyenne.

Pour garantir une information claire et accessible, de nombreux outils ont été déployés : réunions publiques, registres de concertation, dossiers consultables en mairie, mais aussi des dispositifs innovants. Une commission citoyenne a ainsi été créée, permettant à des habitants volontaires de travailler directement sur les grandes orientations du futur PLU. Des déambulations dans les quartiers ont également été organisées, afin d'échanger in situ sur les

atouts, les contraintes et les évolutions possibles du cadre de vie. À chaque étape clé du projet, ces temps d'échanges ont permis d'enrichir les réflexions et de faire évoluer les propositions. « Les contributions recueillies ont nourri le projet, pour aboutir aujourd'hui à un document qui traduit les attentes exprimées par les Balarucois », poursuit l'élu.

Les Balarucois entendus

Cette large concertation n'est pas restée lettre morte. Les avis exprimés ont permis d'identifier clairement les préoccupations majeures, comme la maîtrise des nouvelles constructions et leurs formes urbaines ou encore la volonté de renforcer la trame verte en ville. Ces attentes ont été intégrées dans l'élaboration du projet, dans le respect du cadre réglementaire.

Concrètement, le projet de PLU a été ajusté pour mieux correspondre au cadre de vie souhaité par les habitants. En matière d'urbanisation, les élus ont notamment choisi de faire évoluer le projet afin de préserver l'identité des quartiers pavillonnaires, en limitant la hauteur des constructions nouvelles à 8m dans ces secteurs (hors zone des Nieux), soit en R+1.

en complément

LES ÉTAPES À VENIR



Le Plan Local d'Urbanisme ayant été arrêté par le conseil municipal le 10 décembre, il sera envoyé dans les semaines à venir pour avis aux personnes publiques associées qui ont, ensuite, trois mois pour rendre leurs avis.

Une fois les avis recueillis, le PLU sera alors soumis à enquête publique. Les Balarucois pourront, de nouveau, s'exprimer et rencontrer le commissaire enquêteur lors de permanences.

Lorsque ce dernier aura rendu son avis, le PLU fera l'objet d'une délibération en conseil municipal, qui devrait intervenir au cours du 3^{ème} trimestre 2026.



Les bâtiments emblématiques du centre ancien du quartier des Usines seront protégés.

DES INFOS EN DIRECT LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

À travers ce document d'urbanisme, la Ville souhaite protéger son patrimoine, autant bâti et historique, que naturel.

Des espaces boisés seront classés et ainsi préservés de toute urbanisation.

Dans le même esprit, les zones humides existantes seront également protégées au regard de leur intérêt en matière de

préservation de la biodiversité.

Des éléments du petit patrimoine de la commune qui sont le reflet de l'histoire de Balaruc, seront également fléchés afin d'être soit préservés soit remis en état. Ce sera notamment le cas de la cité de Saint Gobain, des maisons de la Raffinerie, des logements de la rue des Écoles ou de la Maison du Peuple.

MAISON DU PEUPLE

Lancement des travaux de rénovation

Le bâtiment emblématique du quartier des Usines, va bénéficier, tout au long de l'année 2026, d'un vaste programme de réhabilitation pour lui redonner son lustre d'antan.



Le 31 décembre, la Maison du Peuple fermera ses portes pour une année, le temps pour ce bâtiment emblématique du quartier des Usines de se refaire une beauté.

A l'intérieur, comme à l'extérieur, tout va être repris.

Nous avons travaillé avec les associations pour les reloger le temps des travaux

« Au préalable, nous avons travaillé avec les associations qui occupent ce bâtiment pour les reloger le temps des travaux, dans différents bâtiments communaux » expliquent de concert les élus à l'aménagement et à la culture. L'objectif de cette réfection, au-delà de la mise en conformité du bâtiment, est de rendre les différents espaces de la Maison du Peuple, plus polyvalents pour pouvoir y accueillir des activités culturelles, mais également sportives, éducatives ... « Les écoliers du

quartier des Usines pourront venir y pratiquer du sport, évitant ainsi les transports scolaires » indique l'élu.

Pour ce faire, dans la grande salle, la scène va être supprimée. Une tribune rétractable de plus de 100 places sera installée, une loge créée à l'arrière, ainsi qu'un vaste espace de stockage. À l'étage, deux salles d'activités seront créées qui se veulent, là encore, multi-usages.

Autre grand changement de cette Maison qui fêtera bientôt son 100^{ème} anniversaire, concernera les façades extérieures. Un important travail sera mené afin de remettre en valeur ce bâtiment et son architecture remarquable. Les jardinières qui aujourd'hui entourent la montée d'escalier seront supprimées au profit d'un vaste escalier comme à son origine. Les menuiseries extérieures seront entièrement changées et une horloge type art déco pourrait de nouveau décorer la façade principale. « Nous recherchons une entreprise en capacité de créer un modèle en adéquation avec le style années 1930 » explique l'élu à l'aménagement.

Enfin, le bâtiment retrouvera ses couleurs d'origine. Les façades extérieures prendront des teintes rouge brique et rose. Une palette de couleur qui sera également déclinée à l'intérieur du bâtiment.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le bureau de vote situé à la Maison du Peuple sera délocalisé à proximité. Les personnes concernées recevront une information spécifique.



AVENUE RAOUL BONNECAZE

Adaptation au changement climatique

Engagée dans une démarche globale d'adaptation au changement climatique, la Ville de Balaruc-les-Bains poursuit la transformation progressive de ses espaces publics afin d'offrir un cadre de vie plus agréable, plus sûr et plus résilient.

En 2023, une première expérimentation a été menée sur une partie de l'avenue Raoul Bonnecaze. Elle visait à limiter les risques de chutes liés au soulèvement des trottoirs par les racines, tout en améliorant les conditions de croissance des arbres. Les résultats, probants, permettent d'envisager un réaménagement complet du secteur.

Après le réaménagement du parvis de l'Hôtel de Ville, la Ville s'apprête désormais à intervenir sur le tronçon situé devant la mairie, avec un lancement des travaux prévu en début d'année.

Ce projet prévoit la création d'une zone de rencontre, un espace apaisé où piétons et véhicules cohabitent à vitesse réduite, dans une ambiance conviviale rappelant celle d'une petite

placette. L'installation de mobilier urbain (banc de tour d'arbre, bornes de protection, poubelle double flux) viendra renforcer cette atmosphère. Un espace de livraison, transformable en zone de dépose-minute en journée, sera également maintenu, avec trois emplacements dédiés.

Pour limiter l'accumulation de chaleur et améliorer l'irrigation des végétaux, les trottoirs seront réalisés en matériaux drainants et clairs. Les fosses d'arbres seront, quant à elles, élargies et végétalisées, contribuant à renforcer la biodiversité, l'ombre et l'esthétique du quartier.

Afin de préserver l'activité des commerçants du centre-ville, les travaux débuteront dans les premiers jours de 2026 et s'étendront sur environ un mois. Pendant cette période, le plan de circulation sera adapté tout en garantissant l'accès aux riverains et aux commerces. Avec cet aménagement, Balaruc-les-Bains réaffirme sa volonté d'un territoire résilient, durable et engagé face aux défis climatiques.

Le point sur les aménagements

en complément



POUR SÉCURISER LES ÉCOLES

Afin de renforcer la sécurité des établissements scolaires, un brise-vue a été installé le long de la clôture de l'école élémentaire Le Petit Prince, afin de protéger les élèves et le personnel en limitant la visibilité depuis l'extérieur. Ce chantier marque l'achèvement du Plan de Mise en Sûreté des écoles, élaboré en concertation avec la Gendarmerie nationale. Une opération similaire sera lancée au centre de loisirs.

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES NIEUX

Après l'approbation du contrat de concession d'aménagement du secteur des Nieux en conseil municipal, la société d'aménagement du secteur était dernièrement en mairie pour officialiser cette signature et arrêter un calendrier de travail. Début 2026, des réunions de concertation avec les riverains seront programmées afin de poursuivre le travail.

CHANTIER DU FUTUR PARC THERMAL

Les travaux de réaménagement de l'espace public autour du spa O'balia avancent rapidement. La nouvelle voie de desserte menant à l'allée des Arènes est ouverte à la circulation. Les aménagements de fontainerie ont également débuté, tout comme l'installation des nouveaux candélabres. Dans la continuité, la plantation d'essences adaptées au climat méditerranéen débutera en janvier. Le démarrage des travaux d'extension du spa O'balia, quant à lui, est programmé avant l'été 2026.



PLAN D'ACTION VOIRIE

Les voies de Balaruc, grandement sollicitées toute l'année, se détériorent. Pour pallier ce problème, dans le cadre des travaux du Plan Action Voirie 2025/2026, des travaux de réfection de la couche de roulement et des peintures seront engagés lancés à partir de la mi-janvier dans le centre-ville et plus particulièrement sur les secteurs des avenues Pasteur / thermes Athéna et la rue du Stade. Ce sont près de 6000 m² de voirie qui vont être repris. Ces travaux de rabotage de l'enrobé avant la pose d'une nouvelle couche de roulement, nécessiteront la fermeture partielle ou totale des voies de circulation concernées. Au-delà de l'aspect sécuritaire et esthétique, ces réfections ont aussi pour objectif de protéger la structure de la chaussée afin d'éviter d'avoir à mener des interventions plus lourdes mais aussi plus coûteuses pour la Ville.



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

DE NOUVEAUX BÂTIMENTS ÉQUIPÉS

À l'été 2025, dans le cadre du projet d'autoconsommation collective pour les bâtiments communaux, les premiers panneaux photovoltaïques étaient posés sur les toits du complexe sportif de Pech Méja et du centre culturel proche. Plus de 600 m² de toiture ont ainsi été équipés de panneaux solaires. Une installation qui montre déjà son efficience puisque les consommations électriques de ces équipements ont déjà baissé de plus de 30 % chacun.

En début d'année 2026, la pose de panneaux solaires va se poursuivre. Ce sera autour de l'annexe de la salle de Cadole. Sa toiture devrait y accueillir 120 m² de panneaux, soit environ 70 panneaux.

Dans le même temps, et en marge des travaux de réhabilitation du bâtiment, des travaux de renfort structurel du toit de la Maison du Peuple seront également engagés. L'objectif est de rendre la toiture accessible pour, à l'automne 2026, y installer de nouveaux panneaux photovoltaïques.

Ce projet d'autoconsommation collective est le résultat d'une étude menée sur l'ensemble du patrimoine bâti municipal visant à identifier les sites sur lesquels la pose de matériels solaires est la plus intéressante. Neuf bâtiments ont été, pour l'heure, retenus.



conseil municipal

**EXTRAITS DE LA SÉANCE
DU 12 NOVEMBRE 2025**

ÉCONOMIE LOCALE **Défense de la médecine thermale**

Adopté à l'unanimité.

En avril 2025, la Cour des Comptes émettait des recommandations tendant à exclure les soins thermaux du champ des prestations remboursables par l'Assurance Maladie. Des recommandations qui pourraient être reprises dans le cadre du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2026. Une mesure injuste, inéquitable et contraire à l'intérêt général au regard des près de 500 000 patients qui bénéficient chaque année des bienfaits des cures thermales en France. Ces soins, prescrits par les médecins et remboursés par l'Assurance Maladie, soulagent durablement les douleurs chroniques, améliorent la mobilité et contribuent à une meilleure qualité de vie. Depuis deux décennies, des travaux scientifiques sont menés attestant de manière rigoureuse du service médical rendu par les cures thermales dans la prise en charge des maladies chroniques, ainsi que l'émergence de nouvelles applications thérapeutiques, élargissant le champ d'action du thermalisme à des publics variés : récupération postopératoire, soutien post-cancer, amélioration du sommeil.

Le thermalisme représente moins de 0,13 % des dépenses de santé, tout en permettant de réduire les hospitalisations et les prescriptions médicamenteuses.

C'est aussi une activité vitale pour les territoires : à Balaruc-les-Bains, première station thermale de France, le thermalisme fait vivre des centaines d'emplois directs et indirects, soutient les commerces, l'hébergement, la restauration et contribue à la vitalité de toute l'agglomération.

Lors du conseil municipal du 12 novembre dernier, les élus balarucois ont unanimement condamné cette menace et ont adopté une motion officielle. Ils demandent au Gouvernement :

- de renoncer à tout déremboursement,
- d'intégrer les données scientifiques dans ses évaluations,

- et de garantir l'accès à cette médecine naturelle et efficace pour tous.

Une pétition a été lancée par les instances nationales du thermalisme. Vous ne l'avez pas encore signée ? Rendez-vous sur le site internet de la Ville : www.ville-balaruc-les-bains.com.

URBANISME

Signature du contrat de concession d'aménagement pour la ZAC des Nieux

Votes : Pour : 20 - Contre : 4.

Face à une croissance démographique soutenue et à un marché immobilier de plus en plus tendu, la Ville entend avec ce projet, répondre aux besoins des habitants. La ZAC des Nieux, située sur un site de 6,3 hectares majoritairement en friche, permettra de créer un quartier agréable, moderne et accessible.

Ce nouveau quartier mixte intégrera :

- 250 logements, dont 40% sociaux et 10% en accession sociale, adaptés aux jeunes familles, aux ménages modestes et aux séniors,
- Des équipements publics et des commerces de proximité (400 m²),
- Une gestion innovante des eaux pluviales, limitant l'imperméabilisation des sols grâce à des aménagements paysagers (noues, bassins de rétention).

Cette opération sera fondée sur un partenariat équilibré. La Commune pilote le projet, garantit la mixité sociale et finance les équipements publics. L'aménageur, la SAS ZAC des Nieux Aménagement, assure, quant à lui, les acquisitions, les travaux et la commercialisation, sous contrôle de la Ville. Comme cela est le cas depuis le lancement de ce projet, habitants et riverains seront associés tout au long du projet pour construire ensemble un quartier qui réponde à leurs attentes.

Le projet s'étalera sur plusieurs années, avec un suivi régulier.

FINANCE

Rapport d'orientations budgétaires 2026

Votes : Pour : 25 - Contre : 4.

Le projet de Loi de Finances 2026 prévoit de

mettre à contribution les collectivités locales à hauteur de 4,6 milliard €. Pour Balaruc-les-Bains, l'impact se traduit par une stagnation des dotations de l'État et une réduction des subventions. Contraintes financières auxquelles vient s'ajouter l'augmentation de 3 % des cotisations CNRACL.

Dans ce contexte contraint, notre commune bénéficie d'un avantage stratégique : les retombées économiques liées à l'activité thermale, ainsi que celles du Casino qui a retrouvé son niveau d'avant-crise.

La station thermale confirme sa reprise avec une fréquentation de plus de 51 000 curistes en 2025, tendance qui devrait se maintenir en 2026. La SPLETH prévoit en 2025 une nouvelle distribution de dividendes qui bénéficiera à la commune.

Le budget 2026 de la Ville, rigoureux et pragmatique, sera centré sur l'intérêt général, avec comme priorités la maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'optimisation des ressources humaines, la diversification des recettes et adaptation des tarifs au coût de la vie.

La section de fonctionnement s'établira à 19,17 M€ (-2,27 %).

Les taux de fiscalité directe demeureront inchangés en 2026.

L'autofinancement restera suffisant pour éviter tout recours à l'emprunt malgré un volume d'investissements élevé.

Avec plus de 7,7 M€ d'investissements prévus en 2026, les opérations se répartiront en projets structurants, voirie, entretien et rénovation énergétique des bâtiments, amélioration de l'espace public.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations des conseils municipaux sur le site internet de Balaruc-les-Bains : www.ville-balaruc-les-bains.com.

Vous pouvez également revoir les débats du Conseil Municipal sur www.facebook.com/villebalaruc

TRIBUNE

majorité municipale

Conformément à l'article L52-8 du code électoral, les élus de la majorité municipale ont fait le choix de renoncer à leur droit de libre expression.

La majorité municipale

opposition municipale

Pour ce dernier conseil de la mandature 2020-2026, plusieurs sujets importants, notamment le programme de logements, les modifications du PLU, le devenir de certaines parcelles et le débat budgétaire.

La majorité municipale maintient son projet de 584 logements à construire sur la prochaine décennie.

* 230 logements seraient concentrés sur le secteur des Nieux.

* Les 354 logements restants seraient répartis dans la commune « en fonction de la disponibilité du foncier ».

À ce stade, aucune réponse précise n'a été apportée sur leur localisation.

Modification du PLU : un projet qui dicte la règle ?

Le PLU a été modifié, notamment pour adapter les règles au projet des Nieux, alors que la logique habituelle veut que ce soit le projet qui s'adapte au PLU.

Pour la ZAC des Nieux, les nouvelles dispositions prévoient :

* une hauteur maximale de 14 mètres,

* des bâtiments jusqu'à R+3,

* une surface commerciale inférieure à 2000 m²

Nous avons également interrogé la majorité sur une parcelle de 6 323 m², intégrée en 2009 dans la zone 1NA zone d'urbanisation du futur POS. elle a été intégrée en 2017 dans la zone UD zone urbanisé alors que cette parcelle apparaît non urbanisée.

Donc aujourd'hui, elle ne se trouve plus dans le périmètre de la ZAC des Nieux alors qu'elle s'y trouvait auparavant . .ceste parcelle est toujours dans la Zone UD et est concernée par une servitude de localisation dont la finalité à ce jour n'a pas été précisée par la majorité municipale.

Concernant le budget, M. le Maire affirme que les données prévisionnelles 2025 et 2026 ne sont pas encore vérifiées, et qu'elles ne devraient pas servir de base à la critique.

Pourtant, ce sont bien ces chiffres qui déterminent la situation financière future de la commune.

Dès lors, une question se pose :

à quoi sert de voter un budget prévisionnel 2026 si l'exécutif lui-même affirme qu'il n'est pas fiable ?

Avec l'approche des élections municipales, le projet de la FIAU refait surface.

Rappelons que le premier projet avait été totalement disproportionné par rapport au terrain disponible.

Résultat : 200 000 € de frais d'étude dépensés pour un projet abandonné.

Mais pour la majorité, la faute incomberait... à l'aménageur, qui aurait « vu trop grand ».

Et voilà qu'un nouveau projet à 15 millions d'euros est de nouveau mis en avant

Catherine Azema, Thierry Congras,
Christian Hurabielle-Péré

Joyeuses fêtes de fin d'année ! Que cette période vous apporte joie, repos et belles retrouvailles en famille.

En 2026 s'ouvrira une nouvelle page pour notre commune, je serais à vos côtés pour continuer à agir ensemble et défendre les intérêts des Balarucoises et des balarucois

Christine Caporiccio

Balaruc les Bains

EAU THERMALE

présente

LA GAMME ÉCLAT

Jusqu'à
98 %
d'ingrédients
d'origine naturelle



DISPONIBLE EN PHARMACIES ET SUR
WWW.EAUX-THERMALES-BALARUC.COM

LA GAMME ÉCLAT,
source de beauté
et de confiance

Offrez un moment d'exception,
une émotion, un vrai résultat.

L'INSTANT DOUCEUR DE NOËL 69€ / 50 min.

Un soin complet corps alliant gommage exfoliant au cacao et modelage nourrissant au beurre de karité, pour une peau soyeuse et un esprit apaisé.

RITUEL ÉCLAT D'HIVER 139€ / 1h20

Soin visage d'exception **Le Concilium** : une alliance de gestuelles expertes et de formules ciblées pour un teint lumineux, des traits lissés et une peau intensément hydratée.



Offre Cadeau
EXCLUSIVE

10€
OFFERTS

pour tout achat de BONS CADEAUX

d'une valeur de 150 € minimum à utiliser du 26/01/2026 au
31/03/2026



LA PARENTHÈSE OBALIA
INSTITUT

NOUVELLE CARTE DE SOIN 2026
DISPONIBLE !



Ouvert du lundi au samedi inclus. Soins sur rendez-vous.

1 rue du Mont Saint Clair - BP 45 - 34540 Balaruc-les-Bains

Tél : 04 67 18 52 05

www.obalia.fr



Serpentin RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

Dans le cadre de la sécurisation de la circulation sur l'avenue du Serpentin, la Ville a installé un nouveau panneau de signalisation clignotant à LED. Ce dispositif vise à attirer l'attention des automobilistes sur la ligne blanche continue et à rappeler l'interdiction de tourner à gauche pour accéder au lotissement Les Roches Rouges. Les véhicules sont invités à emprunter le giratoire, garantissant ainsi un accès en toute sécurité.

Après un accident de la circulation, le mur du Serpentin endommagé, a été sécurisé dans l'urgence. Après une première intervention, des travaux définitifs seront rapidement engagés en vue de la réfection complète du muret.

Éclairage public LE PASSAGE EN LED SE POURSUIT

La Ville poursuit ses efforts en terme de sobriété énergétique, à travers l'amélioration progressive de son patrimoine d'éclairage public.

Ce sont les ampoules et les têtes de plus de 160 candélabres qui vont être remplacées sur les quartiers des Usines et des Bains. « Nous remplaçons, dans ces secteurs, les projecteurs les plus énergivores sur les axes très passants et nous poursuivons la mise en cohérence des mobilier urbains dans ces secteurs » indique l'élu en charge du cadre de vie.

Pour rappel, les ampoules LED consomment 6 fois moins que les halogènes ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures, contre 1 000 heures pour l'éclairage classique.



ROUTE DE LA RÊCHE

Poursuite de la mise en beauté des giratoires

Après la transformation du rond-point situé au bas de la route de la Rêche au printemps dernier, c'est à présent au tour de celui qui dessert le secteur Lou Planas de bénéficier d'un réaménagement paysager. Après avoir enlevé les végétaux hormis l'olivier central, les services municipaux reprennent le décor. En adéquation avec son environnement immédiat, celui-ci va mettre à l'honneur la garrigue et la végétation méditerranéenne. De nombreux végétaux typiques de notre région vont y être plantés pour faire le lien entre le massif de la Gardiole tout proche et l'entrée de ville.

Le nouveau décor de ce giratoire devrait être terminé en toute fin d'année 2025.



RUE DE LA POMPE VIEILLE

Végétation et mise en beauté de l'espace public

Comment renforcer l'attractivité de la rue de la pompe vieille ainsi que des Halles municipales et améliorer le cadre de vie ? Tel était l'objet de la réunion qui s'est tenue au cours de l'été avec les commerçants de ce secteur et les élus balarucois.

Ayant obtenu l'aval des Bâtiments de France, le projet de végétalisation et de mise en beauté de cette voie va pouvoir être lancé dans les tous premiers jours de l'année 2026.

Les pavés seront nettoyés au jet haute pression afin qu'ils retrouvent leur aspect d'origine. Pour apporter une touche végétale et méditerranéenne, de grands pots plantés d'essences adaptées au climat local seront installés. Des assises seront également disposées pour offrir des lieux de pause et de convivialité. Enfin, une corbeille de tri sélectif (double flux) équipée d'un cendrier ainsi qu'un marquage au sol coloré viendront compléter ces aménagements.

PARKING PETIT PRINCE

Réfection de la signalisation

Profitant de la période des congés scolaires de fin d'année, la Ville va refaire le marquage au sol du parking longeant la rue du Mail, à proximité immédiate des écoles du quartier des Bains.

Pour ce faire, ce dernier sera interdit au stationnement pendant toute cette période.

L'objectif de ces travaux est d'intégrer cet espace dans la Zone Bleue avec une durée de stationnement limitée des véhicules à 1h30.

Une mesure qui devrait faciliter la rotation des véhicules en cœur de ville, ainsi que l'accès aux écoles pour les parents d'élèves, le matin et en fin de journée.





VIE ASSOCIATIVE

Un nouvel espace au service des associations

Au mois d'octobre dernier, la médiathèque Olympe de Gouges était inaugurée. Cette ouverture laissait vacants les anciens locaux. Depuis, ceux-ci sont en cours de transformation.

Le récent déménagement de la médiathèque a laissé libres les anciens locaux municipaux, situés en plein cœur de ville. La Ville a souhaité saisir cette opportunité pour répondre à un besoin bien identifié : offrir davantage d'espaces adaptés aux associations balarucoises. « À Balaruc, la dynamique associative n'est pas un vain mot. Le revers de la médaille, c'est le manque de locaux disponibles pour accompagner cette vitalité », rappelle l'adjointe à la culture. « Aussi, lorsque les locaux de l'ancienne médiathèque ont été libérés, nous avons décidé de les réhabiliter rapidement afin de les mettre au service du tissu associatif. »

Cet espace, en rez-de-chaussée d'immeuble, propriété de la commune, fait l'objet d'une rénovation complète. Les travaux portent notamment sur la réfection du faux plafond, la reprise des sols et le remplacement des carrelages, le passage en LED de l'éclairage des locaux, le renouvellement des systèmes de chauffage, ainsi que la mise en peinture intégrale des murs.

L'objectif est de disposer de locaux modernes, fonctionnels et plus sobres en énergie, tout en offrant un meilleur confort d'usage aux associations et à leurs adhérents.

À partir de janvier 2026, les associations

actuellement installées dans les bungalows situés à l'entrée du parc Charles-de-Gaulle pourront intégrer ces nouveaux locaux. Le site accueillera deux salles d'activités, aménagées de part et d'autre de l'entrée, ainsi qu'une grande salle d'environ 150 m², polyvalente et modulable. Cette grande salle permettra notamment à l'Amicale de l'Âge d'Or d'y organiser ses après-midis loto pendant toute la durée des travaux du bâtiment du quartier des Usines. Jusqu'ici, ces rendez-vous se tenaient à la Maison du Peuple.

Un impact positif sur l'espace public

L'installation des associations dans ces nouveaux locaux permettra aussi de libérer l'espace public occupé par les bungalows en entrée du parc Charles-de-Gaulle. Anticipant cette évolution, les équipes des espaces verts ont déjà réaménagé les platebandes végétalisées qui bordent ces installations modulaires temporaires.

Le marché de plein air bihebdomadaire pourrait également gagner en surface. Très fréquenté et face à la forte demande, il pourrait profiter de cette surface supplémentaire. Une réflexion est d'ores et déjà engagée sur les possibilités d'extension et les modalités d'occupation de cet espace.



en complément

Des espaces et des moyens en faveur des associations



L'aide que la Ville apporte au quotidien aux plus de 80 associations balarucoises est multiple.

Afin que chaque association puisse fonctionner dans les meilleures conditions, la Ville met à disposition de nombreuses infrastructures communales. Une vingtaine de sites municipaux accueillent régulièrement ou ponctuellement les associations, pour leurs activités, pour des réunions ou des manifestations événementielles. Sans oublier le matériel et l'aide logistique apportés par les services de la Ville tout au long de l'année aux bénévoles associatifs.

Un important soutien financier est apporté chaque année par la Ville. En 2025, ce sont plus de 505 000 € qui ont été attribués sous forme de subventions. Ces subventions sont une aide pour permettre au monde associatif balarucois de fonctionner au quotidien, mais également d'organiser des événements exceptionnels.

Enfin, le soutien municipal concerne également la mise en avant des structures et de leurs activités. Que ce soit à travers la Fête des associations, le site internet de la Ville, ou encore l'annonce d'événements, la Ville est, là encore, le partenaire incontournable des associations et de leurs bénévoles.

ACTIVITÉS JEUNESSE

Un programme riche pour les vacances



À Balaruc-les-Bains, les vacances scolaires sont toujours l'occasion, pour les ados, de faire le plein d'activités entre copains. Et cette période de congés à venir ne dérogera pas à la règle. Fidèle à sa mission d'accompagnement et d'animation, le secteur Jeunesse de la Ville, en partenariat avec l'association Bal'Ados, a concocté un programme particulièrement attrayant, placé sous le signe de la convivialité et de la magie de Noël.

Pour ces vacances, les jeunes pourront profiter d'un planning pensé pour favoriser les moments partagés au local Ados, transformé pour l'occasion en véritable lieu de vie festif. Ateliers, animations de saison et temps d'échanges rythmeront les journées, permettant aux participants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.

Mais les activités ne s'arrêtent pas aux portes du local. Les sorties occupent une place de choix dans ce programme de fin d'année. Les ados auront ainsi l'occasion de chauffer les patins lors d'une sortie à la patinoire, de s'immerger dans l'ambiance féerique du Marché de Noël de Barcarès – réputé pour ses décorations spectaculaires – ou encore de profiter d'un mini séjour au ski, toujours très attendu. De quoi vivre des expériences variées et créer de beaux souvenirs avant la reprise des cours.

Avec ce programme riche et équilibré, la Ville de Balaruc-les-Bains réaffirme son engagement en faveur d'une jeunesse active, curieuse et épanouie.

Ces vacances s'annoncent, une fois encore, sous le signe du partage, de la découverte et de la bonne humeur.

THÉÂTRE AMATEUR

Trois soirées au Piano-Tiroir



Depuis son ouverture, le centre culturel du Piano-Tiroir s'affirme comme un véritable écrin pour la pratique culturelle amateur. Ici, les habitants comme les compagnies régionales trouvent un espace scénique chaleureux, propice à la création et à la rencontre avec le public.

« À Balaruc, nous poursuivons le choix de la culture, de l'éducation artistique, de la culture accessible à tous, à la portée de tous. Une culture participative si on le souhaite, avec le soutien aux initiatives individuelles ou associatives », rappelle l'élu en charge de la culture et des festivités.

Qu'il s'agisse de valoriser les pratiques des Balarucois ou d'accueillir des troupes

passionnées, la Ville offre aux amateurs des conditions professionnelles pour se produire, s'exprimer et partager leur passion.

Pour ouvrir l'année 2026, le rendez-vous Pratik'Art, désormais incontournable dans la saison culturelle balarucoise, revient pour une nouvelle édition placée sous le signe de l'énergie, de la créativité et du plaisir de jouer. Pendant trois jours, trois compagnies régionales investissent la scène du Piano-Tiroir pour offrir au public des spectacles éclectiques, drôles et touchants. Trois jours de rires, d'émotions et de partage. Avec cette nouvelle édition, Pratik'Art réaffirme toute la richesse du théâtre amateur : spontanéité, fraîcheur, engagement et plaisir de jouer. Trois soirées pour rire, réfléchir, s'émouvoir... et surtout vivre un moment culturel convivial et accessible à tous.

Rendez-vous au Piano-Tiroir du 16 au 18 janvier 2026 pour célébrer ensemble le théâtre, la passion et la créativité locale !

VENDREDI 16 JANVIER / 20H30

ÔRein Delavile / Solution Humour et Spectacles

SAMEDI 17 JANVIER / 20H30

Crimes amateurs et comédies assassines / Cie Théâtrale de la Mer

DIMANCHE 18 JANVIER / 17H

Le Bouquet / Cie Thau Hu Bohu

Entrée : de 3 à 10 € / soirée.

PIANO-TIROIR

Une exposition, rencontre entre la mémoire et la création

Le centre culturel "Le Piano-Tiroir" accueille l'exposition "Treize Chibanis Harkis", fruit d'une collaboration étroite entre Fatima Besnaci-Lancou, historienne membre du Conseil scientifique du Mémorial du Camp de Rivesaltes et le peintre Serge Vollin.

Accompagnées des textes de l'historienne, les séries de tableaux de l'artiste sont l'image brute, interprétation colorée des témoignages de ces "chibanis" (anciens en français) qui évoquent la vie avant la guerre, le conflit, l'exil et cette douloureuse histoire de leurs familles obligées de fuir leur pays natal pour échapper aux violences à leur encontre et qui pour beaucoup seront reléguées dans des camps en France.

Les peintures représentent ces déracinés qui sont passés par d'infinites épreuves et dont la seule revendication n'est pas une réparation matérielle mais simplement la quête de vérité pour les générations futures.

34 tableaux qui nous racontent 13 récits de vie, sont présentés au Piano-Tiroir.

13 CHIBANIS HARKIS

Visible jusqu'au 20 janvier, du lundi au vendredi de 9h à midi et de 14h à 17h.



SAMEDI 3 JANVIER**Sport Boules**

Rencontre du tableau masculin du championnat / Saison 2025-2026.

Complexe sportif Pech Meja

VENDREDI 9 JANVIER**Pause Jeux**

Initiation au jeu de rôle.

17h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 12 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Cérémonie des vœux

Présentation des vœux 2026 des membres du Conseil Municipal aux Balaruinois.

18h30. Complexe sportif Pech Meja

SAMEDI 10 JANVIER**Séance Cinéma**

18h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir"

DIMANCHE 11 JANVIER**Match de football**

Équipe Séniors 1 Stade Balaruinois / Alès OL2.

15h. Stade municipal JC Combalat

Séance Cinéma

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir"

VENDREDI 16 JANVIER**Pratik'Art : ÔRein Delaville**

Solution Humour et Spectacles

Entre stand-up glamour, chansons et surprises grandioses, ce spectacle est un bol d'air frais. Préparez-vous à rire, chanter, et peut-être rougir ...

20h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : de 3 à 10 €.

SAMEDI 17 JANVIER**Matinée des Bébés**

Venez partager des moments de complicité avec votre bébé de la naissance avant les

premiers pas, en duo ou trio parent(s)-bébé-s à travers les bienfaits des sons, des comptines, des jeux de voix et de doigts.

10h15. Médiathèque Olympe de Gouges.

Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Sport Boules

Rencontre du tableau masculin du championnat / Saison 2025-2026.

Complexe sportif Pech Meja

Pratik'Art : Crimes amateurs et comédies assassines

Atelier théâtre de La Cie Théâtrale de la Mer De L'emprise, à La lutte des classes, les désaccords entre humains prennent parfois des tournures comiques. De drôles de personnages : le ronfleur, le monsieur de la Tourette, la dame tactile, la tueuse philanthrope ... ces criminels très spéciaux vont venir se vanter sur scène de leur crime et aller même jusqu'à clamer, dans de cocasses plaidoiries, que leur geste irrépressible était le bienvenu, tant leurs victimes avaient dépassé les limites du supportable !

20h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : de 3 à 10 €.

DIMANCHE 19 JANVIER**Match de football**

Équipe Séniors 2 Stade Balaruinois / Mèze Stade FC2.

15h. Stade municipal JC Combalat

Pratik'Art : Le Bouquet

Cie Thau'Hu Bohu

Le mariage de Maud et Victor tourne au grand déballage. La soirée devient de plus en plus animée au fur et à mesure que l'alcool délie les langues. Les spectateurs témoins assistent à la fête, regardent en riant les invités se débattre dans leurs mensonges et leurs travers... Jusqu'où iront-ils ?

17h. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : de 3 à 10 €.

MERCREDI 21 JANVIER**Tous au Chantier !**

Bienvenue au chantier ! Conduis des engins géants, enfile le gilet de sécurité, le casque, prends ta brouette et en avant la construction avec les duplos, les kaplas !

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

De 3 à 6 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Légothèque

Construction d'une "cité radieuse" Le Corbusier. Imaginons et construisons à l'aide de briques Légo notre cité idéale.

14h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 8 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

VENDREDI 23 JANVIER**Quizz spécial "Villes et Campagne"**

Faites équipe et tentez de répondre aux questions littérature, musique ou cinéma.

15h. Médiathèque Olympe de Gouges.

Atelier "Minecraft"

Visitez New York, Tokyo... dans le jeu Minecraft grâce au projet "BuiltTheEarth".

17h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 10 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45.

Match de football

Équipe Vétérans Stade Balaruinois / S Pointe Courte 34.

21h. Stade municipal JC Combalat

SAMEDI 24 JANVIER**Atelier épices : curry breton**

Ce mélange d'épices allie des épices classiques de la cuisine indienne et des algues bretonnes. L'atelier vous en révélera son originalité et vous repartirez avec votre propre mélange.

une finale le 26 avril pour fêter les beaux jours !

Et cela commence dès le 25 janvier pour la première étape de ce nouveau challenge.

Ne doutons pas que, encore une fois, le plan d'eau fera le plein de petits bateaux qui vogueront sur l'eau et de nombreux spectateurs pour assister à ce ballet nautique.

DIMANCHE 25 JANVIER**PONTON DU CENTRE NAUTIQUE MANURÉVA****VOILE RADIOPROGRAMMÉE****UN CHALLENGE POUR 2026**

Décidément la lagune de Thau est le terrain de jeu idéal pour la voile radiocommandée. Un constat qui a poussé l'association ASBB Voile à organiser un challenge de Thau dédié à cette nouvelle pratique de la voile qui fait de plus en plus d'adeptes, le Challenge Voile Radiocommandée "Dragonflit 95".

De janvier à avril 2026, 5 régates seront organisées par le club de voile balaruinois, avec



MÉDIATHÈQUE des rendez-vous

permanents

La médiathèque Olympe de Gouges propose, à côté du prêt de livres et autres ouvrages, des ateliers et rendez-vous réguliers pour apprendre, se détendre, jouer à tout âge ... Des animations thématiques sont également accessibles à tous.

AIDE NUMÉRIQUE

Chaque jeudi matin de 9h30 à 12h30

Assistance individuelle sur les outils informatiques : ordinateur, smartphone, logiciel de bureautique, etc.

*Public adulte. Sur inscription.
Attention, ceci n'est pas une aide administrative.*

ESPACE JEUX

Tous les jours

Votre espace jeux est ouvert avec une sélection pour jouer sur place ou pour emprunter.

Et vos ludothèques vous donnent rendez-vous :

- **POUR DÉCOUVRIR LES JEUX DE SOCIÉTÉ ET LES JEUX VIDÉOS**

Chaque mercredi de 10h à 12h / de 14h à 18h
Chaque samedi de 14h à 17h

- **POUR REDÉCOUVRIR LES JEUX CLASSIQUES (SCRABBLE, CARTES,...)**

Chaque vendredi de 17h à 19h

- **POUR FAIRE ECHecs ET MAT !**

Chaque samedi de 10h à 12h

Tout public

(- de 7 ans accompagné d'un adulte)

ESPACE SOLIDAIRE

Des ateliers pour tous les Balarucois



Si un des rôles du CCAS est d'aider matériellement des personnes en difficulté, sa mission est également et, peut-être essentiellement, d'accompagner et de créer du lien afin de favoriser l'intégration et l'autonomie de tous.

L'Espace Solidaire, véritable lieu de vie pour tous les Balarucois, a vocation à favoriser les temps d'échange et de rencontre de la population dans son ensemble. Chaque mois, autour d'un programme renouvelé, des ateliers collectifs divers sont mis en place, autour de thèmes de la santé, la culture, les jeux, la cuisine ... L'objectif est de partager des connaissances, des savoir-faire et beaucoup de convivialité.

*Retrouvez tous les Ateliers Collectifs de l'Espace Solidaire sur :
www.ville-balaruc-les-bains.com*

10h30. Médiathèque Olympe de Gouges.

Sur inscription : 04 67 43 23 45

Atelier artistique

Initiation à l'aquarelle autour du carnet de voyage.

14h30. Médiathèque Olympe de Gouges.

Sur inscription : 04 67 43 23 45

Escape game "Mémoires de la forêt"

Ferdinand Taupe est bien embêté ! On lui a demandé de se souvenir d'une phrase mais il l'a oublié ! Etes-vous prêts à aider Ferdinand à retrouver le message qu'on lui a confié ?

14h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 9 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45

Impro "Destination Villes et campagne"

Nos guides improvisateurs vous feront découvrir les charmes cachés du périphérique, les mystères du potager et les coutumes étranges des habitants des deux mondes.

16h. Médiathèque Olympe de Gouges.

Tout public. Sur inscription : 04 67 43 23 45

DIMANCHE 25 JANVIER

Match de football

Équipe Séniors 1 Stade Balarucois / Saint André de Sangonis OL

15h. Stade municipal JC Combalat

MERCREDI 28 JANVIER

Para Lutte adaptée

Championnat régional de para lutte adaptée, avec le Centre Olympique Balarucois.

9h. Gymnase Pech méja

Histoires à bricoler

VIVE LA GALETTE !

Des histoires de galette et de gourmandise à écouter et à bricoler, ça vous dit ? Avec Vive la galette d'Hélène Chétaud et Dans la galette il y a d'Antonin Louchard.

Carton, gommettes et fantaisie, pour que

chacun ait sa couronne.

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 3 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45

VENDREDI 30 JANVIER

P'TIT LU

HIVER : RACONTE-TAPIS SOUS LA NEIGE.

Des histoires à croquer à l'heure du goûter. Retrouve les "coups de cœur" des bibliothécaires.

17h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 3 ans. Entrée libre

Théâtre "Super"

Dans un monologue vertigineux, Pauline Collin aborde le thème de la mémoire en suivant le quotidien d'une femme faisant l'expérience d'une perte de mémoire.

20h30. Centre culturel "Le Piano-Tiroir".

Entrée : de 8 à 15 €

SAMEDI 31 JANVIER

LiroCafé

Un moment de rencontre convivial durant lequel on partage ses lectures coup de cœur autour d'un café : bandes dessinées, polars, romans, biographies, récents ou non, tous les genres sont les bienvenus !

10h. Médiathèque Olympe de Gouges.

Entrée libre

Les Savants Fous

ÉQUILIBRE ET GRAVITÉ

Découvre les sciences en t'amusant avec l'association Les savants fous ! Pourquoi tenons-nous debout ? Pourquoi tombons-nous ? L'équilibre est-il en lien avec cette force qui nous tient sur Terre ? Comment développons-nous cet équilibre ? Nos postures sont-elles importantes ? Les enfants expérimentent autour de cette notion et découvrent que même si l'équilibre n'est pas inné, il se développe grâce à notre besoin d'exploration du monde qui nous entoure.

15h. Médiathèque Olympe de Gouges.

À partir de 8 ans. Sur inscription : 04 67 43 23 45

NUMÉROS UTILES

urgences

- Gendarmerie

Tél. : 17 ou 04 67 78 72 66

bta.balaruc-les-bains@gendarmerie.interieur.gouv.fr

- Perte cartes de crédits

Tél. : 0 892 705 705

- Service information escroqueries

Tél. : 0 811 020 217

- Pompiers

Tél. : 18

- SAMU

Tél. : 15 (112 par téléphone mobile)

- Maison Médicale de Garde

de Sète et du bassin de Thau

> semaine : de 20 h à 24 h

> samedi : de 12 h à 24 h

> dimanche et jours fériés : 8 h à 24 h.

Centre Hospitalier de Sète et du bassin de Thau Boulevard Camille Blanc - Sète.

Tél. : 04 67 46 55 86

- Planning Familial / Montpellier

Tél. : 04 67 64 62 19

- GrDF

> Urgence Gaz naturel

Tél. : 0 800 47 33 33

> Raccordement gaz naturel

Tél. : 0 810 224 000

> Contrat gaz naturel ou électricité

Tél. : 09 69 324 324

www.dolcevita.gazdefrance.fr

- ErDF

Tél. : 09 726 750 84

justice

- Conciliateur de justice

Gilles Serain, Conciliateur de Justice auprès de la Cour d'Appel de Montpellier

Pour prendre rendez-vous : <https://www.conciliateursdefrance.fr/?perm=10988>

services publics

- Hôtel de Ville

23 avenue de la Cadole

Services Direction générale et protocole, Commerce et artisanat de proximité, occupation et conformités territoriales, Juridique / Marchés Publics / Accueil population, Systèmes d'information, Ressources Humaines, Finances, Urbanisme et Habitat, Aménagement projets urbains et thermaux, Communication.

Tél. standard: 04 67 46 81 00

Mail : contact@ville-balaruc-les-bains.com

- Service Police Municipale

Mairie

Tél. : 04 67 46 81 01 / 06 83 81 67 34 (pour une urgence après 17h30).

- Espace Louise Michel

Rue des Écoles - Quartier des Usines Services Enfance, jeunesse, Écoles, CCAS, Hygiène / restauration

Tél. : 04 67 80 71 50

- Pôle Technique Municipal (ZAE)

Tél. : 04 67 80 92 00

- Centre Nautique Manuréva

Tél. : 04 67 48 55 63

- Service des Sports

Tél. : 04 67 80 92 24

- Service Culture

Tél. : 04 67 818 42 34

- Crèche / Halte Garderie "Les Moussaillons"

Tél. : 04 67 18 48 28

- Office de Tourisme «Archipel de Thau»

Tél. : 04 67 46 81 46

- Centre de Secours (ZAE)

Tél. : 04 67 18 15 10

- Thau Agglo

Tél. : 04 67 46 47 48

- Pôle déchets – Thau Agglo

Tél. : 04 67 46 47 20

- Médiathèque Olympe de Gouges

Tél. : 04 67 43 23 45.

état civil

NAISSANCES

Elena NOEL • Gabriel FERNANDES • Amalia TRENZA • Talya FAHRI • Arthur JOVER.

MARIAGES

Delphine LACOSTE et Franck POTTIER.

DÉCÈS

Robert BOIRIN • Ursule MIGLIORE, veuve SORANO • Aline IMBERNON, épouse GALIANA • Georges CLAIR.

DES PERMANENCES POUR LES ÉLUS

Le Maire et les Adjoints vous reçoivent sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre rendez-vous avec le Maire : 04 67 46 81 11

Le Maire de Balaruc-les-Bains.

La conseillère municipale déléguée au Développement Médico-Thermal.

Pour prendre rendez-vous avec les Adjoints : 04 67 46 81 14

L'adjointe au maire déléguée à la Culture / Festivités / Patrimoine et aux Anciens Combattants.

L'adjoint au maire délégué à la communication et à la Stratégie Numérique.

L'adjoint au maire délégué à l'Habitat, Urbanisme, Aménagement.

L'adjoint au maire délégué à l'Écologie, l'Environnement et Cadre de Vie.

Pour prendre rendez-vous avec les Adjoints : 04 67 46 81 26

L'adjointe au maire déléguée à l'Administration générale, aux solidarités et aux Technologies Numériques.

L'adjoint au maire délégué à la Tranquillité publique, au Commerce et à l'Occupation du Domaine Public, à la Mobilité.

L'adjointe au maire déléguée aux Sports, à l'Enfance et à la Jeunesse.

Le conseiller municipal délégué à la Participation Citoyenne.

LES ÉLUS DE QUARTIER

Pour contacter votre élu de quartier :



04 67 46 81 11 /

04 67 46 81 14 /

04 67 46 81 26



contact@ville-balaruc-les-bains.com

Merci de mentionner votre quartier de résidence.

L'atelier de la Tielle

maison Dasse

BALARUC-LES-BAINS



Tielles artisanales, cuisine Sétoise, vente à emporter. Des recettes régionales, déclinées en plusieurs versions selon le nombre de convives.

www.tielledasse-balaruc.fr | 04 67 36 20 97

Place de l'ancienne gare route de Sète
34540 Balaruc-les-Bains

Nos horaires d'ouverture du lundi au samedi 7h-19h30
Fermé le dimanche



Ambulance Balaruc Assistance

7j/7
24h/24
Toutes distances

Ambulances - VSL - Taxi

04 67 48 61 73
1 rue des Bougainvilliers - Balaruc le Vieux
contact@balarucassistance.fr

BASALTIS
Aménageons ensemble notre territoire

BASALT'ENR
PAR BASALTIS • INCIDENCES

VOLTIS
PAR BASALTIS

BANOTP
PAR BASALTIS

BORDERES-SANCHIS
PAR BASALTIS

Siège : 17, rue du Père Jean-Baptiste Salles - 34300 AGDE
Site de Pézenas : 6, avenue Carrion de Nizas - 34120 PÉZENAS

BALARUC FUNÉRAIRE

Père & Fille

POMPES FUNÈBRES

- Organisation des obsèques
- Transport funéraire toute distance
- Admission toutes chambres funéraires
- Conseils et démarches après décès
- Contrat prévoyance obsèques
- Marbrerie funéraire
- Fleurs et plaques funéraires

8 Rue Maurice Clavel
34540 Balaruc-Les-Bains
04.67.48.85.81 / 06.95.68.95.28
www.balaruc-funeraire.fr

Absolu Bois

EXTENSION OSSATURE BOIS ET ÉCO CONSTRUCTION

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR SUR MESURE : TERRASSE, CARPORT, POOL HOUSE, PERGOLA BIOCLIMATIQUE, PARQUET MASSIF, STRATIFIÉ

15 ans d'expérience

06 60 90 20 78
Z.A.M. 2 bis - 34540 Balaruc les bains
absolubois.34@gmail.com

VIBREZ À BALARUC

JOUEZ AU CASINO CIRCUS



Machines à sous



**Roulette Anglaise
Électronique**



Jeux Traditionnels*

Roulette anglaise, Blackjack,
Ultimate Hold'em Poker

Tous les soirs dès 20h30 à 03h00

OUVERT TOUS LES JOURS

DE 10H00 À 3H00



RESTAURANT LE PRANA

TOUS LES SOIRS À PARTIR DE 20H

Sur réservation au 04 67 48 00 56

Pour tout menu acheté le Casino
Circus Balaruc vous offre

**5€ OFFERTS EN
TICKET DE JEU****

SCANNEZ-MOI



prana
restaurant lounge

66 Rue du Mont Saint-Clair, 34540 Balaruc-les-Bains

+18 Autoroute A9 Sortie 33. Parking privé et gratuit
+33 04 67 48 00 56 - www.casinobalaruc.com

*Selon le calendrier. **Tickets de jeu non négociables, non échangeables.
L'accès à la salle de jeu est réservé aux personnes majeures non interdites
de jeu sur présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

CASINO
CIRCUS BALARUC-LES-BAINS